



Assistants Sociaux

François Hollande et son premier ministre Manuel Valls viennent d'envoyer un signal très clair aux français et à tous ceux dont la CGT qui demandent un changement de politique afin de prendre en compte l'urgence sociale dans laquelle se trouve un trop grand nombre de nos concitoyens.

La poursuite, l'accentuation, la généralisation des politiques d'austérités et l'entreprise de démolition systématique de toute l'action publique n'auront pas été démenties par l'organisation d'une conférence dite sociale !

Nos professions, avec nos maigres traitements, subissent de plein fouet la baisse du pouvoir d'achats et le gel du point d'indice dans la fonction publique sans précédent !

Le président de la république assume pleinement sa politique libérale et les cadeaux au patronat sans aucune contrepartie ! Le premier ministre, acclamé aux universités d'été du MEDEF, entend « s'attaquer à la simplification du code du travail », son nouveau ministre de l'économie E. Macron se déclarant lui favorable à déroger aux 35heures ...

Le candidat Hollande lors de la campagne électorale de 2012 n'a jamais mis en débat cette orientation libérale qu'il est impose au pays.

Dans un tel contexte, la poursuite et la multiplication de mobilisations sous des formes multiples et diverses ainsi que l'élaboration et la mise en débat de propositions et de revendications alternatives aux politiques proposées sont indispensables.

Plus que jamais à la CGT nous devons poursuivre une démarche porteuse d'alternatives, en construisant ensemble le rapport de force nécessaire pour imposer un changement de politique en faveur de tous les salariés.

Magali Giorgetti

Sommaire :

Edito – Vos élues

p2 -Risques psycho-sociaux et conditions de travail

-Circulaire des missions

p. 3 -Travail Social

-PPCR

p. 4 RIFSEEP

Bulletin de syndicalisation

Lors des dernières élections professionnelles de décembre dernier, vous avez renouvelé votre confiance en la Cgt en nous permettant de maintenir nos trois sièges d'élues en CAPA (Commissions Administrative Paritaire Académique) et en nous permettant d'obtenir un siège à CAPN (Commissions Administrative Paritaire Nationale). Et plus généralement cela permet également à la Cgt de rester représentative à l'Education Nationale tant au niveau national qu'au niveau académique et de siéger en CTA (Comité Technique Académique) et CTM (Comité Technique Ministériel) instances décisionnaires.

Vos élues Cgt Educ'Action pour notre académie :

Pour les ASP : Magali Giorgetti (Dsden 13 - SSFE) et Hélène Sarno (Crous)

Pour les AS : Mireille Constantin-Himid (Dsden 13 - SSFE), Laure Surroca (Crous), Marie Pierre Rabah (Dsden 13 - SSFE) et Emilie Aubry (Dsden 05 – SSP).

Risques psycho-sociaux et conditions de travail

En pleine campagne sur les risques psycho-sociaux et alors que la Cgt-Educ'Action13 a obtenu aux dernières élections professionnelles un siège en CHSCT Académique nous avons « découvert » lors de la dernière CAPA des Assistants de Service Social du 05 juin 2015, que le Rectorat avait été saisi pour trouver réponse à une situation individuelle relevant d'une problématique de « burn out ». Cette situation a soulevé nombre de questionnements notamment sur l'ébauche de réponse apportée par l'administration sans consultation ni concertation avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

Pour nous, élues Cgt un constat s'impose : peu de collègues osent ou ne savent pas comment faire remonter leurs situations professionnelles relevant de risques psychosociaux liés à la dégradation de leurs conditions de travail, se maintenant ainsi dans une situation de souffrance tant professionnelle que personnelle. Car pour une situation découverte combien d'autres ignorées ?

Nous vous rappelons qu'il est important de saisir simultanément la hiérarchie et les délégués du personnel qui siègent en CAPA, dernière instance qui garantie encore l'égalité de traitement entre tous les personnels.



Circulaire des missions : silence insupportable du ministère

Même si la mobilisation nationale et intersyndicale des personnels sociaux de l'éducation nationale du 2 avril 2015 a été à la hauteur de notre colère, le compte rendu du Comité Technique Ministériel du 27 mai 2015, indique que les travaux concernant la circulaire des missions des personnels sociaux et de santé ne sont plus « en cours » mais que cette circulaire entrera en vigueur en 2015/2016. Il y est précisé également que la dernière version de ladite circulaire a été soumise aux organisations syndicales à la date même du CTM alors que depuis le 29 janvier le chantier des métiers « personnels sociaux et de santé » est bloqué. Nos revendications et multiples demandes d'audiences auprès du ministère sont depuis restées sans réponse.

Actuellement, même si la circulaire n'est pas publiée et même si la Cgt- Educ'Action partage la nécessité d'une intervention sociale dès le premier degré nous exigeons plus que jamais l'attribution de moyens, en terme de création de postes notamment.

Travail social : défendre les métiers sociaux !

Le 2 septembre la députée du Pas de Calais Mme Bourguignon chargée de mission sur les suites des Etats Généraux du Travail Social a rendu son rapport à M. Valls, qui a saisi l'occasion pour faire un discours démagogue et édulcoré. M. le premier ministre se veut reconnaissant de notre expertise, de notre engagement, du manque de reconnaissance de notre profession et de notre mal-être. S'il admet également que les dispositifs sociaux sont devenus « un maquis dense et ardu » et que nos missions se complexifient, il annonce cependant des volontés qui ne sauraient être cohérentes :

- La création au sein du Conseil Supérieur du Travail Social d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur la question de la prévention des dérives radicales, mais rien sur la feuille de route relative à la Protection de l'Enfance !
- Le rapprochement du travail social des autres sphères d'intervention publique, voire des délégations de compétence entre institutions !
- L'accès des travailleurs sociaux à la catégorie A, grâce à une réforme des qualifications et des formations diplômantes visant une harmonisation des formations, donc à la disparition pure et simple de notre DEASS !
- Faire du travail social un champ de recherche universitaire à part entière pour notamment une meilleure connaissance et reconnaissance...

Il est à noter que monsieur le premier ministre n'a eu aucun mot sur l'essence même de notre métier : l'éthique et la déontologie. Ni même sur des améliorations de nos conditions de travail ou de créations postes.

A mille lieues de ce discours, dans leur Lettre ouverte « Défendre les métiers sociaux », enseignants universitaires, formateurs et chercheurs expliquent pourquoi ils nous soutiennent, nous professionnels mais aussi formateurs et étudiants qui résistons notamment à cette refondation de l'architecture des diplômes du social. Et ainsi, revenant sur les travaux de la Commission Professionnelle Consultative qui a en charge cette refondation, ils dénoncent :

- Des propositions techniques face à une réalité caricaturée
- Une réponse rationnelle en termes d'organisation et pas en adéquation avec à nos attentes de construction de sens pour nos pratiques
- Une déprofessionnalisation profitant aux bénévoles et aux emplois précaires, une dérive vers un travail social libéral ne se référant plus aux valeurs de service public et de solidarité...

Pour la Cgt, il ne s'agit pas de refonder le travail social mais de le reconnaître et de le valoriser.

P.P.C.R. : revaloriser les emplois à prédominance féminine dans la Fonction Publique.

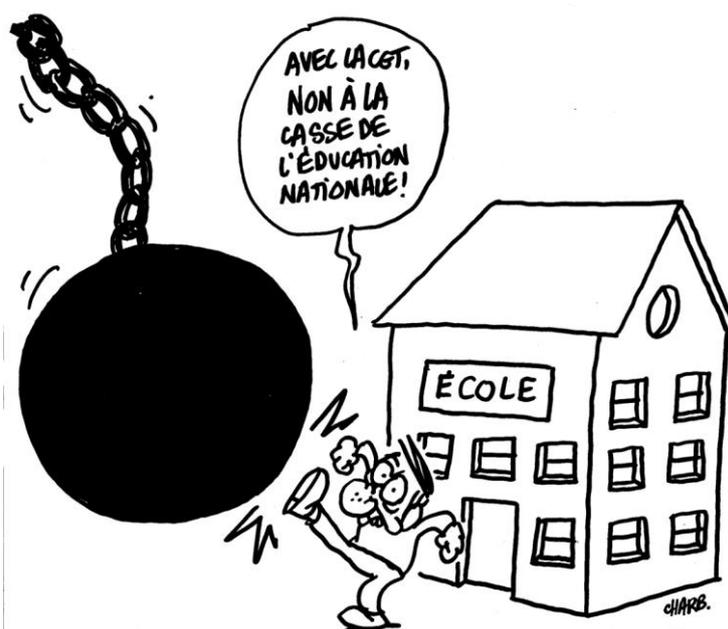
Une négociation sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) est actuellement en cours et concerne les trois versants de la Fonction Publique. Une revalorisation spécifique liée à une meilleure prise en compte de nos qualifications a été annoncée pour 2018 avec le passage en catégorie A pour les métiers de la filière sociale. Cependant, il s'agira d'une catégorie A inférieure au A type (celle des attachés par exemple) que la Cgt continue d'exiger. De plus il semblerait que ce passage en « petit A » soit conditionné par la réforme des diplômes de la filière sociale, on n'est pas loin du chantage !

R.I.F.S.E.E.P. : une autre P.F.R. en pire !

Le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel sape une fois n'est pas coutume les piliers du statut général de la Fonction publique qui repose, d'une part sur la qualification et le concours et d'autre part, sur les droits et obligations du fonctionnaire. Ces piliers sont remplacés par l'individualisme, la concurrence et leurs cortèges d'inefficacité, de violence et de souffrance au travail. Il est bon de rappeler que le statut n'est en aucun cas un privilège accordé aux fonctionnaires. Porteur de droits et de devoirs, il constitue le socle d'une Fonction publique accessible à tous.

La Cgt s'oppose à ce glissement d'une fonction publique de carrière vers une fonction publique de missions et donc à la mise en place du salaire à la performance avec une modulation des indemnités. De ce fait, elle se positionne résolument contre le RIFSEEP.

C'est pourquoi nous revendiquons la suppression de toutes les primes et leur intégration dans les rémunérations.



 **La CGT Educ'action :**

un syndicat dynamique, démocratique, solidaire et revendicatif.



Assistants sociaux –
septembre 2015

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom Prénom

Statut : ASS [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : Union Académique CGT Educ'action Aix-Marseille, 23 bd Charles Nédélec, 13003 Marseille